

À : Comité Scolaire de Boston
DE : Louis Scapicchio, Directeur Adjoint, Bureau des Relations de Travail
CC : Mary Skipper, Surintendante des BPS
Sam Depina, Surintendant Suppléant délégué aux Opérations
Neva Coakley, Chef, Services de Sécurité
RE : Convention collective – Association des Agents de Sécurité de Police
Date : Le 30 novembre 2022

Conformément à la recommandation de l'équipe de négociation désignée au nom du Comité Scolaire de Boston pour négocier une convention collective de remplacement avec l'Association des Agents de Sécurité Scolaires de la Police de Boston, veuillez examiner et signer le protocole d'accord mis à jour ci-joint. Pour votre commodité, j'ai décrit les points saillants ci-dessous:

Points clés

Durée : du 1er septembre 2020 au 30 août 2024

Salaires :

- EX 21 : 2%
- EX 22 : 2,5 %, plus un paiement forfaitaire unique de 1 000 \$
- EX 23 : 2.5%
- EX 24 : 2,5%

Réformes :

- Révision des termes concernant les fêtes religieuses pour être plus équitable et inclusif
- Application des politiques de congé parental et de congé militaire de la Ville à ce syndicat.
- Ajout des termes de l'Accord sur la Réforme de la Police au contrat.